

Le Développement du Système Trinational de Conservation: Une Perspective Depuis Dix Ans

J. Michael Fay

Directeur, WCS Projet de Conservation de la Forêt du Congo

RÉSUMÉ

Dans la décennie précédente, l'histoire du développement de la zone de conservation trinationale dans la région du fleuve Sangha peut être décrite en termes simples. La première action a été la création, avec des moyens et des fonds modestes, de l'aire protégée de Dzanga-Sangha en RCA. Quelques années plus tard, le Parc National de Nouabalé-Ndoki a été créé à la limite de Dzanga-Sangha, au nord du Congo. Les deux forêts ont été créées en fonction des mêmes principes: la préservation de la forêt et la conservation de la nature. Travailler avec les communautés locales devenait à la mode à ce moment là, et les deux projets ont été développés en collaboration et avec la coopération des dépositaires d'enjeux à tout niveau. La troisième aire protégée partenaire, Lobéké, au Cameroun, est en instance d'être créé, et bénéficierait du soutien d'un «patron». Une décennie après avoir commencé cette initiative, une voie identique est suivie. Le financement, l'intérêt des ONG, le soutien du gouvernement et la bonne collaboration avec les communautés locales ont tous évolué de ce processus. Il faudra cependant compter certains échecs dont: le fait de ne pas avoir agi à temps, les problèmes démographiques humains continuels, la marginalisation des communautés de Pygmées malgré leur besoin d'une considération spéciale évidente, le contrôle des activités de déboisement et l'achèvement des parties d'une zone de conservation trinationale qui reste en sursis. La réserve du fleuve Sangha qui s'étendrait 35 km le long du fleuve et l'unification des aires protégées du Congo, RCA, et Cameroun devraient être réalisées.

CONSERVATION TRINATIONALE

J'ai commencé à travailler pour la première fois dans la région avec Richard Carroll en 1986. Il avait déjà commencé un effort de conservation qui était basé tout simplement sur la préservation de la forêt et sur la conservation de la nature. Cet effort comprenait l'idée du Projet Dzanga-Sangha telle que nous la connaissons, avec deux parcs nationaux et une réserve spéciale à utilisages multiples. Une partie du projet était de créer une réserve trinationale qui consisterait de Dzanga-Sangha en République Centrafricaine et des aires de conservation contigües de Lobéké, Cameroun et Ndoki au Congo. Rapplons que c'était le moment où les ICDP («Projet de Développement et Conservation Intégrée») devenaient à la mode, et peu de conservationnistes avaient l'expérience alors une quelconque sur la forêt en matière environnementale. Nous n'avions qu'une expérience limitée du développement et de l'aménagement des parcs nationaux, surtout dans les forêts à fortement peuplés et sujettes à une exploitation sylvicole.

En préparant cet article, j'ai revu les objectifs de notre plan régional de conservation, élaboré il y a dix ans; j'ai remarqué avec plaisir que le plan suit toujours la même direction après une décennie d'efforts. La réserve de Dzanga-Sangha commence à avoir un certain âge, et je crois que nous sommes arrivés au but que nous nous

Le principe de base de nos activités était que les forêts tropicales africaines cesseraient d'exister dans leur état original si les tendances d'exploitation et de colonisation continuaient.

étions fixé. Cette présentation révisera ce projet dans des termes très généraux, offrira une vue d'ensemble de notre situation actuelle, et suggérera quelques possibilités pour le futur.

Le principe de base de nos activités était que les forêts tropicales africaines cesseraient d'exister dans leur état original si les tendances d'exploitation et de colonisation continuaient. Une forêt «virginale» signifiait pour nous une large étendue de terres forestières non-peuplées, avec des écosystèmes intacts comprenant une densité élevée de grands mammifères, et en particulier des éléphants et des gorilles. Nos études de la région Dzanga-Sangha en RCA ont révélé une zone riche qui offrait l'occasion idéale pour entreprendre un programme de conservation. Cependant, nous avons remarqué que les activités dans la région marginalisaient de plus en plus les populations Pygmées autochtones. L'objectif du départ était donc de créer des aires protégées qui n'allait jamais connaître le son d'une tronçonneuse, avec des zones à usages multiples qui pourraient être exploitées de façon à offrir des possibilités de chasse et de cueillette aux résidents.

Nous avons clairement défini notre objectif. La tâche qui s'ensuivait était donc de créer une stratégie qui nous permettrait d'y arriver. Nous avons fait des études supplémentaires, et avons ouvert un dialogue avec les agents du gouvernement, les autorités et la population locale. En même temps, nous avons formulé un programme de lutte anti-braconnage avec nos moyens limités. Une esquisse du projet de conservation était établi et Richard Carroll, ce qui est tout à son honneur, fut capable de changer les tendances de la population principale du centre de Dzanga-Sangha, au village de Bayanga. Avant l'introduction de la conservation de la nature par Carroll, l'existence économique de la ville était uniquement basée sur l'exploitation forestière et la chasse (notamment à l'éléphant).

C'était plus ou moins facile de convaincre le gouvernement centrafricain que cette région était importante aux efforts de conservation de la forêt et de la nature. Les populations locales et surtout les autorités locales n'ont pas apprécié les projets d'anti-braconnage, ce qui a créé des tensions au village. Mais notre politique d'intégrer la population locale au schéma administratif a facilité l'acceptation de ce projet. Notre projet avait reconnu que pour atteindre l'objectif de conservation, il était nécessaire de nous engager à certains projets de développement et d'éducation. Au cours des années, nous avons réussi à rassembler les éléments nécessaires pour créer un système viable. Ces éléments comprenaient un programme de recherche, une politique de lutte anti-braconnage, et un nombre limité de projets de développement.

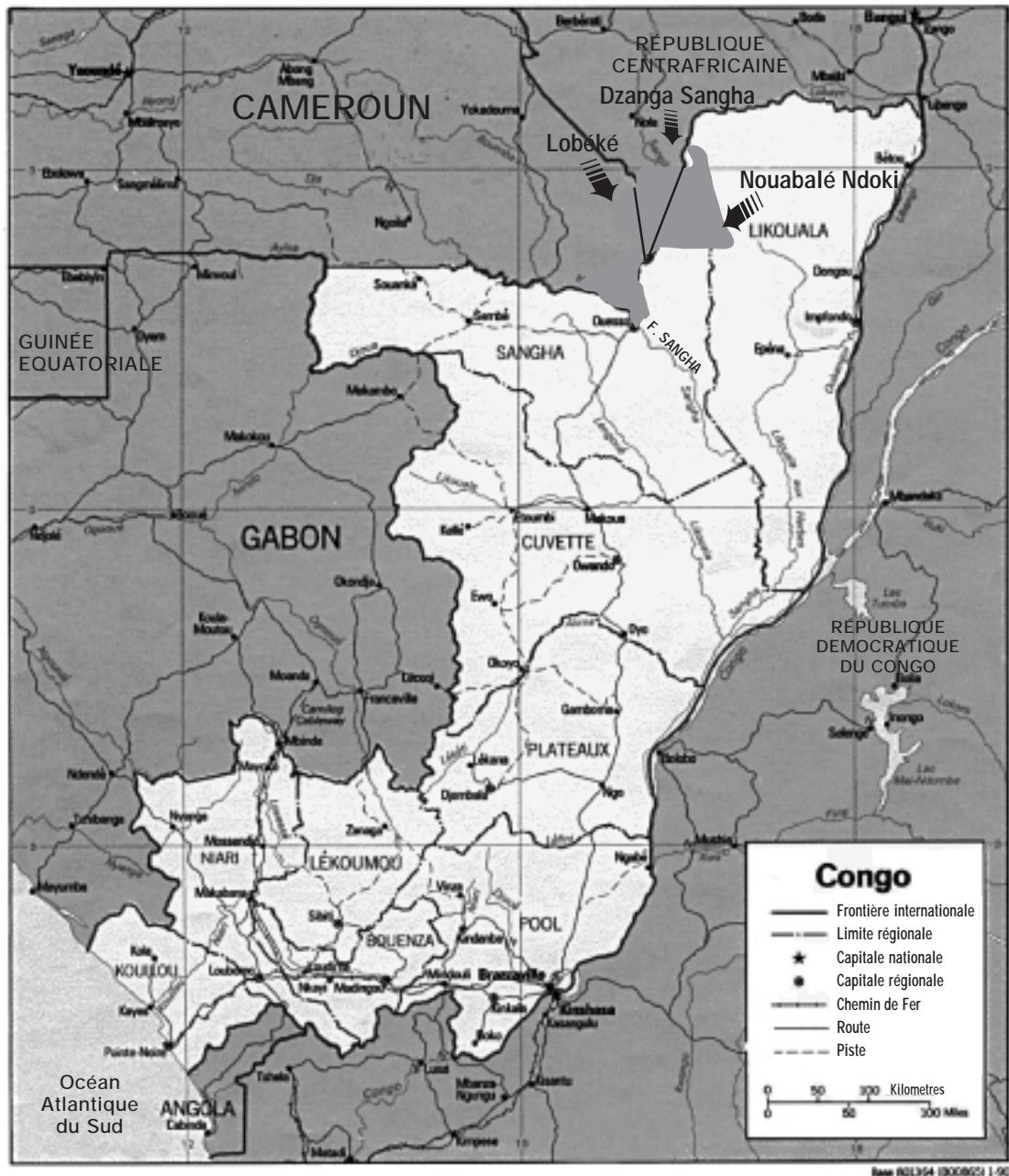


Figure 1 La situation géographique du Parc National Nouabalé-Ndoki au Congo; les zones dont les frontières apparaissent en gris représentent les situations approximatives des aires protégées présentées dans ce volume.

Le gouvernement a accepté le projet, et des bailleurs de fond ont commencé à s'intéresser à la région. Avant 1988 nous étions déjà bien partis pour avoir un financement significatif de la Banque Mondiale pour ce qui serait classifié aujourd'hui comme un ICDP. Depuis ce moment-là le projet s'appuie beaucoup sur les principes classiques des ICDP telles que les activités alternatives.

En 1989, l'IUCN a commencé à produire des livres sur les différents sites potentiels de conservation dans les forêts centrafricaines. Le Dr. Philippe Hecketsweiler a identifié la région contiguë à Dzanga-Sangha, qui était la section d'exploitation de la forêt Nouabalé au Congo, comme un site, parmi plusieurs du pays, qui offrait une potentialité énorme de devenir une réserve de forêt et de faune. En ce temps-là, j'ai mené de nombreuses enquêtes dans cette région qui nous confirmaient qu'elle était une région favorable, située de sucroit en face de la frontière de la région de conservation en RCA. Cette confirmation nous encourageait à poursuivre une deuxième phase du projet, plus rapidement engagée que la première.

En décembre 1993, le gouvernement du Congo a officiellement reconnu le Parc National de Nouabalé-Ndoki. La région centrale du parc national devait être entourée d'un système de réserves spéciales bénéficiant de protection légale. Les concessions des compagnies forestières avoisinantes, qu'on trouvait bien aménagées, étaient en grande partie dépeuplées à ce moment-là. Notre raisonnement a un peu évolué en ce qui concerne l'approche nécessaire pour atteindre notre objectif, mais en général, nous restons fixés sur notre objectif principal. La zone limitrophe de Lobéké a été étudiée à plusieurs reprises par WCS à la fin des années 1980 et au début des années 1990, et l'idée d'une «Réserve Lac Lobéké» a pris forme. Le programme au Cameroun a évolué indépendamment des deux autres composantes de la zone trinationale, mais en général, nous avons gardé nos objectifs principaux de conservation de la forêt et de la faune.

LES DÉFIS DE LA CONSERVATION

À l'aube d'une deuxième décennie d'efforts de conservation dans la région trinationale, où en sommes-nous? Nous sommes dans la bonne voie. Nous sommes près d'avoir établi des réserves nationales dans les trois régions. Nous avons des agences de financement qui se sont engagées à soutenir le projet, et nous avons les ONG et les gouvernements qui collaborent dans le développement et l'aménagement des programmes. Nous avons aussi les acteurs locaux qui participent au schéma administratif. En général, je dirais que nous sommes montrés à la hauteur de ce qui a été commencé il y a dix ans. Comme notre collègue Richard Ruggiero l'a écrit, nous avions

confiance dans le Parc National Nouabalé-Ndoki; nous avons développé un modèle qui aborde les défis d'une conservation idéale et qui peut nous mener à notre objectif. Cependant, nous avons affaire à certaines contraintes qui méritent réflexion. Même si nous pouvons toujours pallier à quelques-uns de ces échecs, ce ne sera pas la même chose que si on les avait résolus au moment opportun.

La durabilité: Tout au long du déroulement les projets vieillissent, nous sentirons le défi de la durabilité peser fort sur notre capacité de préserver les parc nationaux que nous avons créés. Il faudra établir des systèmes qui puissent se développer en fonction des économies et de l'accroissement des populations humaines. Nous avons créé un système qui demande environ un et demi à deux millions de dollars américains par an pour être maintenu. Dans les années qui vont suivre, la pression des populations humaines s'augmentera, le bois sera plus précieux, et les diminutions des ressources financières risquent de remettre en cause les modèles de conservation. Nous avons essayé le tourisme, les grandes campagnes de collecte de fonds, la réduction des coûts, et la nationalisation, mais il nous reste toujours un problème majeur de maintenance à long terme et des problèmes de financement à court terme.

Nous sommes en rivalité avec un grand nombre de projets semblables à travers le monde entier pour trouver du soutien financier. Il y a eu une guerre au Congo, ce qui a fortement perturbé notre progrès et a aiguisé la divergence entre les revenus et les dépenses. Je pense qu'un système qui se rapprocherait des fonds en fidéicommis («trust funds») tel celui des universités privées comme Yale pourrait être viable. Nous devons créer des fonds en fidéicommis basés sur des dons, des subventions, et des revenus venant de l'investissement, des activités commerciales et des systèmes améliorés de taxation forestière. J'espère que le monde reconnaîtra l'importance de ces réserves et qu'il soutiendra le fonds en fidéicommis de développement à grande échelle. Sinon, nous aurons certainement de sérieux problèmes. Si les revenus des réserves extérieures de la sylviculture et de la chasse safari ne sont pas alloués équitablement à la gestion de la réserve, cette dernière devra être subventionnée de l'extérieur. Face à l'agitation politique et à l'incapacité des gouvernements à contribuer des ressources financières, il devient de plus en plus difficile d'imaginer que ces aires protégées puissent survivre sans de tels fonds. Il nous faut trouver une solution dans un délai immédiat.

Les zones tampons de Nouabalé-Ndoki: En 1990 à Nouabalé-Ndoki, nous avons développé un concept qui reconnaissait la menace de déboisement mécanisé à grande échelle dans les concessions forestières qui entouraient le parc national. Avec le temps, les res-

Une façon de le faire, c'est de créer une Réserve du fleuve Sangha qui s'étendrait 35 km le long du fleuve. La région du fleuve Sangha deviendrait alors le centre d'une grande réserve plutôt qu'un passage qui divise trois entités séparées.

sources autour du parc deviennent plus précieuses. Nous n'avons pas encore réussi à obtenir la reconnaissance officielle des zones autour du parc et à en faire des annexes si nécessaire. Nous n'avons pas abouti à la planification des programmes en collaboration avec l'opérateur de bois qui se situe seulement à 25 km de la frontière du parc et qui continue à progresser. Nous avons perdu du temps, de telle façon qu'il est maintenant difficile d'élaborer un programme compréhensif. Si nous n'arrivons pas à mettre en place notre plan de zone-tampon autour de Nouabalé-Ndoki dans un délai de douze mois, nous aurons peu de chances de le mettre effectivement en place à l'avenir.

Une réserve officiellement reconnue à Nouabalé-Ndoki: Le processus à Lobéké a été lent. A présent, un projet de conservation et une tentative de planification de conservation sont en place. Plus vite nous pourrons établir une réserve dans la zone de Lobéké, plus vite nous pourrons planifier l'avenir de la zone trinationale.

Une conservation trinationale: La réserve trinationale n'est encore que trois entités forestières contigües qui partagent des objectifs de conservation et de gestion. Si nous arrivons à avoir plus de consultations et à formuler un plan directeur efficace, je crois que nous aurons la possibilité de démontrer que cette grande zone peut être bien aménagée. La meilleure façon de le faire, serait de créer une réserve sur le cours même du fleuve Sangha qui s'étendrait 35 km le long du fleuve. La région du fleuve Sangha, deviendrait alors le centre d'une grande réserve plutôt qu'un passage qui divise trois entités séparées. Elle pourrait devenir le chef-d'œuvre d'une gestion conjointe et une attraction touristique sans égal. En ce moment de grande volatilité politique et sociale, la collaboration est d'une très grande importance, comme le démontre l'aide inestimable que le Projet Nouabalé-Ndoki a reçu de nos collègues de Lobéké et des Projets de Dzanga Sangha pendant la guerre civile au Congo.

Nous sommes allés loin en dix ans. Je suis dans l'ensemble satisfait de notre succès. J'invite vivement tous ceux qui peuvent aider à rendre l'avenir de la trinationale solide, à se joindre à nos efforts. Je félicite tous ceux qui ont fait vivre cette idée pendant si longtemps. Je doute que Richard Carroll et moi, en tant que deux conservacionnistes «verts», ayons pu prévoir en 1986 la croissance et le succès phénoménal de la conservation dans cette région. C'est certainement encourageant de voir tant d'intérêt porté à la zone trinationale, tel que nous l'avons vu pendant cette conférence. Nous attendons avec impatience la collaboration continue pour conserver cette région de l'Afrique centrale qui est d'une grande importance écologique et d'une beauté magnifique.

J. MICHAEL FAY a reçu son Doctorat du Département de l'Anthropologie de l'Université de Washington à St. Louis en 1997. Il est Directeur du Projet de la Conservation de la Forêt du Congo chez WCS depuis son début en 1991. Le Dr. Fay a également été le Directeur du Projet de Dzanga-Sangha pour le Fonds Mondial de la Faune en 1990. Son expérience dans le domaine de la conservation africaine a commencé en Tunisie où il a mené une étude botanique du Parc National du Lac Ichkeul de 1978-1980. Il a aussi effectué une étude floristique et primate approfondie dans le Parc National de Manovo-Gounda-St. Floris en République Centrafricaine de 1982-1984. Le Dr. Fay est également une des principales autorités dans le domaine du développement de la vidéographie aérienne et de ses applications à la conservation.

Bibliographie sommaire:

- 1989. Partial completion of a census of the western lowland gorilla (*Gorilla gorilla gorilla* [Savage and Wyman]) in southwestern Central African Republic. *Mammalia*, 53(2): 203-215.
- 1993. avec R. Barnes, M. Agnagna, M. Alers, A. Blom, G. Doungoube, T. Masunda, J. NdoNkoumou, C. Sikubwabo Kiyengo, et M. Tchamba. Elephants and ivory poaching in the forests of equatorial Africa. *Oryx*, 27: 27-34.
- 1995. avec R. Carroll, JCK Peterhans, et al. Leopard attack on and consumption of gorillas in the Central African Republic. *Journal of Human Evolution*, 29(1): 93-99.
- 1997. avec S. Blake. Seed production by *Gilbertiodendron dewevrei* in the Nouabalé-Ndoki National Park, Congo, and its implications for large mammals. *Journal of Tropical Ecology* 13: 885-891.

J. Michael Fay, c/o WCS, 185th Street and Southern Blvd, Bronx, NY, 10460, Tel: 718.220.7159; E-mail: 110410.1322@compuserve.com